



46 rue Jules Lefebvre BP 90429
80 004 Amiens Cedex 1
☎ 03. 22.89.66.40
☎ 03.22.95.16.81
@ adantin@somme.fff.fr

COMMISSION FEMININE

RASSEMBLEMENT DES JOUEUSES U10F/U11F FEMININE

LIEU : POULAINVILLE

**DATE : Samedi 30 octobre 2021
De 14h00 à 16h00**

RDV à 13h45

JOUEUSES U10F/U11F CONVOQUEES

Club(nom)	Nom Prénom
S.C. ABBEVILLE COTE PICARDE	BONVALET MADLINE
U.S. ABBEVILLE	MATHE MANEL
F. C. AILLY VAUCHELLES	BOURGEOIS CARMEN
LA FRATERNELLE AILLY S/NOYE	BELLARD FLAVIE
F. C. AILLY SUR SOMME SAMARA	PEIXOTO AMELIA
USOAA	MARTIN MARGOT - DECAIX NOEMIE - DECAIX ALICIA - LEFEBVRE ALICIA DELORGE AMBRE - DESANLIS MAELINE - SECLLET JADE - LEPERE CANDYCE
AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL	DUPUIS CASSANDRA - BRICO AMBRINE - VANDEVOORDE MARGOT - PATTEUX JULINE - BOUDHAN MEISSA - ALAIN MAELLE - MOREL LOUISE - DUBUS JADE - BRASSEUR ALIXE
F.C. PORTO PORTUGAIS AMIENS	MARQUILLIES HONORANE - OLIVEIRA E CASTRO LOUISE - DOS SANTOS FLORA
R.C. AMIENS	ABDELLATIF ANIA -ROCHES SADAI RAPHAELLE
L'AUXILOISE	HELLUIN JULIETTE - GRUEZ CHLOE - LERAILLE ZOE
ET. S. DES DEUX VALLEES	LOIRE MAEVA - VAUVRAY LOU ANNE - DUCORROY LEA
FOOTBALL CLUB BEAUVAL	FOLLIOT KELYA - CAZIER ROMANE
S.C. BERNAVILLE PROUVILLE	LECLERCQ LILY
STE EDUC.PHYS. BLANGY	MORAND ALYZEE
F.C BLANGY TRONVILLE	KHENDAK FOURAT
U.S. CAMON	ALLINCKX ENOHA - EL KHAYARI INES - DECOUTURE LOICIA
CANDAS ABC2F	DUPONT SPICHER OLYMPE
AM. ANCIENS ELEVES CHAULNES	MADORE GUESDON JULIETTE
CONTY LOEUILLY SP.C.	GREDE NOELLIA
U.S.DAOURS VECQUEMONT	MEZINE ANAE
R.C. DOULLENS	HABOURY MAELYS - DUBOILLE MARYLOU - GRUET PAULINE
F.C. ESTREES MONS	THOMAS OCEANE
F.C. ESTREES MONS	VASSEUR LAURA
U. S. NIBAS FRESSENEVILLE	CORMONT LALY - MASSON LEANA - CAPART LOLA - BOVIN KAINA
U.S. FRIVILLE ESCARBOTIN	ROBIN CLARA - DELABYE LOLA - SUEUR CELIA
A.S. GLISY	HULIN GOLLOT LEANA - JONNIAUX LYA
F.C. GRAND LAVIERS	PINILO SHANA - PETIT LUCIE
A.S. HAUTVILLERS OUVILLE	BILLAULT CHLOE - RASSE EMMY
AVENIR DE L'ETOILE	GODET MAUREEN - ROUCOUT LIZEA
ENT. LE TITRE-SAILLY	GERARD ZELIE - ISSOUF INAYA
ET.S. LICOURT	LHOMME NOEMIE

A. LONGPRE LONG CONDE	BELLET GALLAND MATHILDE - BELLET GALLAND MAELYS - LHEUREUX CHLOE - COLIN CANDICE
E.S. CHEMINOTS LONGUEAU	MILLE ZOE - JOLY ROMANE - AKARIOUH INES
J.S. DE MIANNAY	LEGOIS LOUISE
FOY.RUR. MILLENCOURT	LOUCHEL SHYLEE
U.S. C. DE MOISLAINS F.	CHIZZOLINI INAYA - BOUCQ LEANE - RERIBALLAH NACERA
A.S. DU PAYS NESLOIS	JONNAUX LOANNE - LADENT JULIE
U.S. NEUILLY L'HOPITAL	BALESDENT MARIE LOU - JANVRIN INAYA - BALESDENT OCEANE
F.C. OISEMONT	SCCELLIER NOELINE
SP.C. DES TEMPLIERS	MUNK ROSE - GREBONVAL LOUISA
ENT.C.A.F.C. PERONNE	VINCENT LOUNA
A.S. QUERRIEU	SENACHAL AGLAE
U.S. ROSIERES	VERCLEYEN CAVEL CLARA
ROYE - DAMERY ENT. S.	CALAS LUCIE
U. S. ROYE NOYON	JONNAUX LOANNE
RUMIGNY F.C.	DESAVOIS KASSA BAGHD CLEMENTINE
U.S. SAILLY SAILLISEL	YURT OCEANE - NICOL MARGOT
ENT.S. SAINS ST-FUSCIEN	LEVOY GABRIELLE
F.C. CENTULOIS 1924	DUQUENOY MARGOT - LAURENCE OCEANE - ROUSSEL ELISA
F.C. ST VALERY BAIE DE SOMME	PECQUERY LILOU
A.S. TALMAS PICARDIE FIENVILLERS	LENGLET CLEMENCE - LAVALLARD VALENTINE - MARCEL CHLOE - LELEU ESTHER - DUPUIS MANON
A.S. VILLERS BRETONNEUX	BERTON NOEMIE
ENT.S. STE EMILIE EPEHY	HOCQUET CLEMENCE
A.S. VISMES AU VAL	FLATOT LEONIE
A.S. GAMACHES	ALIX SHANA

ATTENTION : PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE pour les accompagnateurs majeurs

ENCADREMENT	Commission Féminines
--------------------	----------------------

En cas d'indisponibilité, prévenir Angélique DANTIN (adantin@somme.fff.fr / 03 22 89 80 20 / 06 79 46 75 18)

Destinataires : Clubs, Encadrements, P. TRANQUILLE (Président du District), Pt Commission Technique, P. Fouré

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 - Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

a) *S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée. S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.*

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) *Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.*

CHAQUE JOUEUSE DEVRA:	
• Se munir de l'équipement sportif de son club d'origine	• Présenter sa Fiche individuelle
• Présenter avec un masque	• Avoir sa gourde ou bouteille d'eau personnelle
• Avoir des chaussures adaptées en fonction des terrains	• se présenter en tenue
• respecter les protocoles sanitaires	•